

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Cinq projets solaires de Boralex totalisant 540 MW de production d'électricité et 77 MW de stockage sélectionnés lors d'un appel d'offres dans l'État de New York

Les projets produiront chaque année plus de 1 TWh d'électricité propre et durable et comprennent le premier projet de stockage de Boralex aux États-Unis

Montréal, Québec (Canada), le 2 juin 2022 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) a annoncé aujourd'hui que cinq projets solaires totalisant de 540 MW de production d'électricité et 77 MW de stockage ont été sélectionnés par la *New York State Research and Development Authority* (NYSERDA) dans le cadre de son appel d'offres 2021 pour les crédits d'énergie renouvelable destinée à des fins commerciales. Une fois construits, ces sites produiront chaque année plus de 1 TWh d'électricité solaire, assez pour alimenter 141 200 foyers par an.

Les installations de production d'électricité solaire photovoltaïque retenues seront situées dans le nord-ouest de l'État de New York :

- Le **parc solaire Fort Covington** est une installation d'énergie solaire de 250 MW jumelée à un projet de stockage de 77 MW, située dans la ville de Fort Covington, dans le comté de Franklin. Sa production annuelle est estimée à 473 040 MWh. Boralex développera, en partenariat avec Savion, LLC (« Savion »), le système de stockage d'énergie par batterie, dont la capacité de stockage d'énergie prévue est de 308 MWh. Le projet de stockage sera situé dans le hameau de Yaphank de la ville de Brookhaven, dans le comté de Suffolk.
- Le **parc solaire Newport** est une installation d'énergie solaire de 130 MW située à Deerfield, dans le comté de Oneida, et à Newport, dans le comté de Herkimer. Sa production annuelle est estimée 244 842 MWh.
- Le **parc solaire Fort Edward** est une installation d'énergie solaire de 100 MW située dans les villes d'Argyle et de Fort Edward, dans le comté de Washington. Sa production annuelle est estimée à 192 720 MWh.
- Le **parc solaire Foothills** est une installation d'énergie solaire de 40 MW à Mayfield, dans le comté de Fulton. Sa production annuelle est estimée à 75 336 MWh.
- Le **parc solaire Easton** est une installation d'énergie solaire de 20 MW située à Easton, dans le comté de Washington. Sa production annuelle est estimée à 38 369 MWh.

Chacun de ces projets offre des avantages économiques, sociaux et environnementaux, tant à l'échelle locale que pour l'État dans son ensemble. Le développement, la construction et l'exploitation de ces installations permettront de créer des emplois, de stimuler l'économie locale et de générer des recettes fiscales importantes pour les villes, les comtés et les districts scolaires locaux.

De plus, en lien avec les priorités [environnementales, sociales et de gouvernance](#) de l'entreprise, Boralex a créé le fonds *Au-delà des énergies renouvelables* afin d'offrir un soutien significatif aux communautés hôtes de nos projets et à celles qui sont défavorisées. Pour la durée de l'exploitation de nos installations, des ressources sont fournies à nos partenaires locaux qui se consacrent aux programmes d'éducation en science, technologie, ingénierie et mathématiques, et de perfectionnement de la main-d'œuvre.

« L'annonce d'aujourd'hui renforce le rôle de Boralex sur le marché de l'énergie de l'État de New York, en cette période critique d'expansion de la production d'électricité renouvelable », a déclaré Patrick Decostre, président et chef de la direction de Boralex. « Ces projets mettent en valeur les approches stratégiques et créatives en matière de développement de parcs solaires ainsi que l'engagement communautaire qui font notre réputation. Je suis fier de l'équipe de Boralex et de ses efforts pour générer une énergie propre et compétitive. »

Afin de soutenir l'objectif de l'État de New York de s'alimenter à 70 % en électricité renouvelable d'ici 2030, NYSERDA a lancé en avril 2021 une cinquième demande de propositions pour l'achat de crédits d'énergie renouvelable admissibles de Tier-1. Ces crédits représentent l'électricité renouvelable entrant dans le réseau électrique. Chaque crédit équivaut aux propriétés environnementales d'un mégawattheure d'électricité produite par une source renouvelable, comme le solaire. L'annonce d'aujourd'hui lance un processus permettant à Boralex et à NYSERDA de conclure des ententes d'une durée de 20 ans dans le cadre de la « Renewable Energy Standard » pour l'achat de crédits d'énergie renouvelable associés à la production d'énergie des projets sélectionnés. L'énergie associée à ces crédits doit être consommée dans l'État de New York. Le prix des crédits sera indexé sur un prix de référence de l'énergie et de la capacité, ce qui couvrira les revenus de l'énergie et de la capacité marchandes des projets, écartant la nécessité d'obtenir un accord d'achat à long terme distinct pour la vente d'énergie et de capacité pour ces projets.

Doreen M. Harris, présidente et chef de la direction de NYSERDA, a déclaré : « Les projets solaires à grande échelle annoncés aujourd'hui, dont cinq projets de Boralex, rapprochent considérablement l'État de New York de ses objectifs en matière d'énergie propre et de sa transition vers un système électrique décarboné. NYSERDA se réjouit de travailler avec Boralex pour s'assurer que ces projets soient développés de manière responsable et avec la participation des acteurs locaux afin de permettre aux communautés d'accueil de bénéficier des emplois et des investissements essentiels qui découleront de ces parcs solaires. »

« Fort Edward se réjouit de l'annonce d'aujourd'hui et est enthousiaste à l'idée de pouvoir participer à un projet de production d'énergie propre et renouvelable », a déclaré Timothy Fisher, superviseur de la ville de Fort Edward. « Nous sommes impatients de suivre le développement de ce projet et de constater les avantages économiques liés au développement des parcs solaires. »

« À la Cornell Cooperative Extension, nous aidons nos communautés à favoriser le développement des jeunes, la vitalité économique, la durabilité écologique et le bien-être social par le biais de l'éducation », a déclaré Brian Gilchrist, directeur général de la Cornell Cooperative Extension du comté de Washington, qui recevra un financement dans le cadre des plans d'engagement communautaire de Boralex. « Le soutien de Boralex et de son fonds *Au-delà des énergies renouvelables* nous permettra d'élargir notre portée et notre programmation, et nous sommes impatients de voir comment ce partenariat se développera au cours des prochaines années et décennies. »

Avant de présenter ces projets à NYSERDA, Boralex a rencontré des propriétaires fonciers et des dirigeants des communautés hôtes pour discuter des sites potentiels et des possibilités. Les consultations avec les parties prenantes se poursuivront tout au long du développement, de la construction et de l'exploitation de nos sites. Ces projets sont également optimisés de façon continue pour s'assurer qu'ils répondent aux critères de rentabilité de l'entreprise.

Précédemment, NYSERDA a sélectionné les projets solaires Greens Corners, Sandy Creek, Bald Mountain et West River de Boralex dans le cadre de son appel d'offres de 2019. Dans la lignée du *Plan stratégique* de la Boralex, en deux ans, 720 MW de nouveaux projets de Boralex ont été sélectionnés par NYSERDA dans le cadre de ses appels d'offres pour la production d'énergie renouvelable à des fins commerciales. De plus, Boralex a fait l'acquisition parc solaire Sky High de 20 MW, bonifiant ainsi le portefeuille de la Société de l'État de New York. Avec plus de 1 GW de projets en développement, Boralex reste fermement engagée à croître rapidement dans ce marché. Vous trouverez des informations (en anglais seulement) sur nos projets en développement aux États-Unis au www.WeCreateEnergy.com.



À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis plus de 30 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a plus que doublé et elle s'établit aujourd'hui à 2,5 GW. Nous développons un portefeuille de projets de plus de 3 GW dans l'éolien et le solaire et de près de 200 MW dans le stockage, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, par une croissance profitable et durable, participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com Suivez-nous sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, notamment celles relatives à la signature des ententes et la date de celle-ci, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Renseignements :

Médias – Canada

Camille Laventure
Conseillère, Communications numériques
Boralex inc.
438-883-8580
camille.laventure@boralex.com

Relations avec les investisseurs

Stéphane Milot
Direction principal – relations avec les
investisseurs
Boralex inc.
514 213-1045
stephane.milot@boralex.com

Médias – États-Unis

Melissa Mansfield
Conseillère, affaires publiques et
communications
Boralex inc.
518 339-7769
melissa.mansfield@boralex.com

Source: Boralex Inc.